

Instructions sur saisie avant jugement

N° de cause : _____ N° de dossier client : _____

Identification des parties

Partie demanderesse

Partie défenderesse

Nom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Ville : _____	Ville : _____
Code postal : _____	Code postal : _____
Tél. ou Cell. : _____	Tél. ou Cell. : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
	Date de naissance: _____

Autre partie

Adresse où doit être pratiquée la saisie

Nom : _____	Adresse : _____
Adresse : _____	Ville : _____
Ville : _____	Code postal : _____
Code postal : _____	
Tél. ou Cell. : _____	
Courriel : _____	

Saisir avant jugement (préciser)

- 517, al. 1 (1)** Le bien meuble qu'il est en droit de revendiquer
- 517, al. 1 (2)** Le bien meuble sur le prix duquel il est fondé à être colloqué par préférence et dont on use de manière à mettre en péril la réalisation de sa créance prioritaire
- 517, al. 1 (3)** Le bien meuble qu'une disposition de la loi lui permet de faire saisir pour assurer l'exécution de ses droits sur celui-ci
- 517, al. 2** Si la saisie porte sur un bien sur support technologique ou sur un document contenu sur tel support. **L'autorisation du tribunal est nécessaire.**
- 518** Saisie avant jugement de tous les biens **saisissables** du défendeur. **L'autorisation du tribunal est nécessaire.**
- 519** Saisie avant jugement des biens appartenant au conjoint saisissant en possession du conjoint à saisir ou d'un tiers, dans l'instance en nullité de mariage ou d'union civile, en séparation de corps ou de biens.

519

Saisie pour la part à laquelle le conjoint saisissant aurait droit en cas de dissolution du régime matrimonial ou d'union civile :

L'autorisation du tribunal est nécessaire / Le gardien doit être déterminé par le tribunal Meuble Immeuble (joindre la désignation cadastrale en annexe) Coffret de sûreté : N° du coffret : _____

Coordonnées de la banque : _____

 Mains tierces coordonnées du tiers : _____**La garde des effets doit être confiée à :**

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. domicile : _____ Tél. cellulaire : _____

Ce gardien judiciaire doit respecter les règles selon 516 et répondre aux exigences de solvabilité et d'impartialité énoncées au présent code.

Le créancier souhaite que l'huissier instrumentant laisse les biens saisis sous la garde du saisi et n'enlève pas les biens.

Le créancier consent à recevoir les notifications par moyen technologique selon l'art. 133 c.p.c..

Autres informations : _____

Signé à _____, ce _____ 20_____

Signature du créancier ou de son procureur